

## DEC210902DAJ

Décision portant modification de la décision DEC200897DAJ du 31 mars 2020 modifiée portant délégation de signature à Mme Véronique Debisschop, déléguée régionale pour la circonscription Paris-Centre (DR02)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC182908DR02 du 9 novembre 2018 portant nomination de Mme Hadjadj-Bertholet aux fonctions de responsable de service adjointe du service des ressources humaines ;

**Vu** la décision DEC200897DAJ du 31 mars 2020 portant délégation de signature à Mme Véronique Debisschop, déléguée régionale pour la circonscription Paris-Centre (DR02) ;

**Vu** la décision DEC202289DAJ du 18 décembre 2020 portant modification des délégations de signature permanentes consenties aux délégués régionaux ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>.** – La décision DEC200897DAJ susvisée est modifiée comme suit :

1.1 Aux visas, les mentions « *Vu la décision DEC920520SOSI du 4 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche* » et « *Vu la décision n°159/87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service* » sont remplacées par : « *Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS* » ;

La mention « *Vu la décision DEC182908DR02 du 9 novembre 2018 portant nomination de Mme Hadjadj-Bertholet aux fonctions de responsable de service adjointe du service des ressources humaines* » est ajoutée ;

1.2 L'article 3 est désormais rédigé comme suit :

« Article 3. - En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Véronique Debisschop, déléguée régionale et de Mme Marjolaine Robillard, adjointe à la déléguée régionale, délégation est donnée à Mme Stéphanie Kervestin-Yates, responsable du service partenariat et valorisation, à Mme Dominique Le Fur, responsable du service du personnel et des ressources humaines, et à Mme Katell Hadjadj-Bertholet, responsable adjointe du service des ressources humaines, à l'effet de signer, au nom du président - directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1er, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérées au 1.1 de la présente décision, dans la limite de leurs attributions respectives. »

**Article 2.** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



Fait à Paris, le 24 février 2021

Le président-directeur général

Antoine Petit

